

# Test de connaissance du français pour la carte de résident en France (CRF)



## Épreuves obligatoires

	Compréhension orale .....	15 mn
	Compréhension écrite .....	20 mn
	Expression écrite .....	30 mn
	Expression orale .....	10 mn



## Cas de dispense du test

- + de 65 ans
- Renouvellement du titre de séjour
- Diplôme français niveau 3 minimum (CAP, BEP, diplôme national du brevet, etc.)
- DELF A2 minimum, certifications RNCP



## Support de passation

	Sur papier* .....	15 jours	<i>(hors week-end et jours fériés)</i>
	Sur ordinateur (SO)* .....	10 jours	<i>(hors week-end et jours fériés)</i>

\*Selon les centres d'examen :

<https://www.ciep.fr/tcf-carte-resident-france/coordonnees-centres-passation-tcf-carte-resident-france>



## Résultats



## Objectifs



### Carte de résident longue durée

Mention requise sur attestation :

« Pour l'accès à la nationalité française, niveau global A2 : Atteint »

### Utilisable pour



Nationalité française  
(Niveau B1 dans  
4 compétences)



Formation niveau A1  
Contrat d'intégration  
républicaine (CIR)



## Informations générales



Attestation valable **2 ans**



**30 jours** d'attente avant de s'inscrire à une nouvelle session du TCF



Le TCF est adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues ( **CECRL** )

